



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU SEANCE DU 06 décembre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS et le 06 décembre à 17 heures 30, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christelle ETIENNE, Vice-président, après convocation régulièrement faite le 29 novembre 2023.

Présents :

Christelle ETIENNE, Viviane LASCOMBE, Nadège ROCHE, Martine ROUMEZY, Patrick SAVIDES, Guy VITOUX

Absents excusés :

Damien BAYLE

Bedra BELLAHCENE

René BERNE

Mikaël DUBICKI (pouvoir à Christelle ETIENNE)

Marlène POULENARD

Christophe REY

En Exercice : 12

Présents : 6

Absents : 6

- dont représentés : 1

Votants : 7

Secrétaire de séance : Mme Martine ROUMEZY

Numéro	Objet	Vote
2023-11	ACCORD D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE PAR LE CCAS	Adopté à l'unanimité
2023-12	ACCORD D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE PAR LE CCAS	Adopté à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 08/12/2023

Le Président, Damien BAYLE

La secrétaire, Martine ROUMEZY

